

Mme NATHALIE LUSSIER :

915 Bien, les artistes qu'on a présentement, puis il pourra être bonifié par la suite, là, oui, tout à fait. Mis à jour, oui.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

920 Parfait.

LE PRÉSIDENT :

Ça va? Bien, je vous remercie beaucoup. Vous montrez beaucoup d'enthousiasme.

925 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

930 J'espère que votre projet, ça va avancer. Bonne chance.

Mme NATHALIE LUSSIER :

935 Merci beaucoup. Merci.

LE PRÉSIDENT :

940 Voilà. Alors, j'appellerais le Regroupement des résidents du Village des Tanneries, monsieur St-Amant. Donc, pour les fins de l'enregistrement, monsieur Dominic St-Amant. Allez-y.

M. DOMINIC ST-AMANT :

945 Bonsoir. Oui, bon, je suis ici pour résumer, en premier lieu, le mémoire qu'on a déposé. Il va y avoir une partie B à ma présentation.

950 En fait, oui, bon. Le projet du parc des Tanneries est venu, il y a des promoteurs qui ont voulu développer le terrain d'une façon très dense, ce qui n'est pas toujours souhaitable, même s'il y en a qui souhaitent ça. Dans le quartier des Tanneries, ce n'est pas très souhaitable puisque c'est un quartier enclavé. Donc, on a fait une pétition puis quatre-vingt-cinq pour cent (85%) des résidents se sont prononcés contre le projet.

955 Donc, le projet a été refusé par l'arrondissement. Bon, probablement que la pétition a aidé, mais aussi physiquement, c'est un quartier particulier qui est enclavé, qui manque de stationnement, en fait, c'était un des points principaux au refus de construire cent trente-cinq (135) unités au lieu de soixante-quinze (75).

960 À l'issue de cette décision-là, le Conseil d'arrondissement a fait comprendre au promoteur qu'il devait intégrer dix pour cent (10 %) de la superficie du terrain en parc public, en espace public. Donc, c'est déjà ça de gagné pour le parc des Tanneries, mais on considère qu'il y a un plus grand potentiel à cet endroit-là.

965 Je vous passe un peu le contexte historique. Bon, on sait, le Village des Tanneries, il est un peu sous la loupe des médias, ces temps-ci, avec les vestiges qu'on retrouve. Donc, c'est vraiment un endroit qui fait partie un peu du berceau de Montréal, c'est un endroit important historiquement puis qui a subi, au cours du temps, beaucoup de désagréments dus, bon, aux constructions de l'échangeur à l'époque Drapeau.

970 Puis, mais encore une fois, aujourd'hui, seulement cinquante (50) ans plus tard, c'est reparti. On vit dans la poussière, on vit dans le bruit, la pollution et tout ça. Donc, on voit ici le quartier des Tanneries, bon, on voit que c'est vraiment un petit îlot de trois culs-de-sac enclavés. Au sud on a le chemin de fer, au nord, on a l'échangeur Turcot, à l'ouest aussi et à l'est, bien, on

975 a la rue Courcelle qui est très passante, qui n'est pas vraiment un débouché du quartier, le Home Depot, les Lofts Telpro. Donc, c'est vraiment un micro quartier qui a été longtemps oublié. Même présentement, je veux dire, on le ressent même au niveau de l'entretien ménager, c'est vraiment un quartier qui a besoin un peu d'amour.

980 Donc, notre projet du parc des Tanneries, en fait, c'est de prendre les trois lots qui se situent entre la rue Walnut et la rue Saint-Rémi. Ce que ça nous permet, en fait, ces lots-là, c'est de désenclaver le quartier vers l'ouest. Donc, tous les développements futurs qui s'en viennent grâce à la construction et au réaménagement des abords de Turcot, je pense principalement au terrain du 780, Saint-Rémi, là où présentement c'est le camp de base de la construction. Donc on a une possibilité maintenant, grâce à ce terrain-là, de s'ouvrir vers l'ouest. Puis, par le fait même, vers le CUSM et beaucoup plus. Ça sera ma partie B à ma présentation, plus
985 précisément sur le 780, Saint-Rémi.

LE PRÉSIDENT :

990 Juste, je me permets de vous interrompre.

M. DOMINIC ST-AMANT :

Oui?

995 **LE PRÉSIDENT :**

La partie qui est en vert, c'est trois lots privés?

M. DOMINIC ST-AMANT :

1000 Oui.

LE PRÉSIDENT :

1005

Qui appartiennent à trois propriétaires privés?

M. DOMINIC ST-AMANT :

1010

Deux propriétaires, en fait. Il y a un propriétaire qui est l'entrepôt du Bazz, qui est abandonné depuis quatre ans environ. C'était un entrepôt de luminaires, à l'origine, puis maintenant, bon, c'est abandonné. Il y a déjà eu un avis de démolition sur cette bâtisse-là.

1015

J'ai retrouvé dans les archives, comme quoi il y a un projet qui a été accepté, même à la Ville, de maisons de ville en format très respectable, qui respectait aussi la partie boisée parce qu'il y a vraiment un lot boisé avec des armatures au centre, puis le projet avait été accepté puis soudainement, bien, on entend parler du fameux projet de cent trente-cinq (135) unités qui regroupe les trois lots. Donc, on soupçonne que le promoteur à qui appartiennent les deux autres terrains vacants est allé solliciter son voisin pour essayer de faire plus gros. Ce qui a été avorté grâce à peut-être la pétition.

1020

LE PRÉSIDENT :

Mais le promoteur qui voulait bâtir en hauteur les condos et tout ça...

1025

M. DOMINIC ST-AMANT :

Oui.

1030

LE PRÉSIDENT :

Il était propriétaire ou pas du terrain?

M. DOMINIC ST-AMANT :

1035

Il est propriétaire du lot... des lots du fond. Donc le 708, Walnut, puis le lot qui n'a pas d'adresse parce qu'il n'a jamais été construit, donc les deux terrains plus au sud de Walnut.

LE PRÉSIDENT :

1040

O.K. Puis le terrain en jaune, ça, ça appartient au ministère?

M. DOMINIC ST-AMANT :

1045

Oui.

LE PRÉSIDENT :

1050

C'est le ministère qui a exproprié pour s'en servir comme base de chantier?

M. DOMINIC ST-AMANT :

1055

Base de chantier et aussi pour la construction, et évidemment, étant donné que l'échangeur descend, vient encore nous compresser.

LE PRÉSIDENT :

1060

Est-ce que l'avenir est décidé, sur ce terrain-là à votre connaissance?

M. DOMINIC ST-AMANT :

1065

À ma connaissance, non. Puis, j'y arrive plus loin dans ma partie B, c'est une espèce de flou même dans les plans de développement. Peut-être que certains pourront m'éclairer là-dessus, mais...

1070

LE PRÉSIDENT :

Bien, au besoin, nous, on peut toujours demander à la Ville par écrit puis la Ville nous répond.

1075

M. DOMINIC ST-AMANT :

O.K. Oui, parfait.

LE PRÉSIDENT :

1080

Et ça, c'est déposé sur le site web de l'Office.

M. DOMINIC ST-AMANT :

1085

Bien, en fait, c'est ça. Pour la première partie, donc le parc des Tanneries, bien, pour nous, c'est ça. C'est une façon de désenclaver le quartier puis de redonner un peu d'amour au quartier.

1090

On parle aussi, dans le mémoire, d'en profiter pour en faire un espace commémoratif, pas nécessairement un musée, mais juste un endroit, juste de porter le nom des Tanneries ou peut-être quelques photos du passé pourraient redonner un peu, redorer l'image du patrimoine qu'on est en train de, pas d'enterrer, mais de déterrer, plutôt. Donc, voilà pour le parc des Tanneries.

1095 Maintenant, si on regarde, parce qu'en fait cet exercice-là nous a amenés à voir plus grand, veux, veux pas. Quand on commence à regarder les maps, en voyant qu'on pouvait se désenclaver vers l'ouest, vers le 780, Saint-Rémi on se rend aussi compte que le 780, Saint-Rémi, c'est une plaque tournante possible. C'est vraiment l'occasion ici qu'on a de développer l'entièreté de l'ouest du Sud-Ouest.

1100 En fait, on peut voir que, bon, il y a le CUSM en haut avec tous les développements qu'on peut déjà voir sur les dessins 3D et tout ça, avec les paliers qui descendent. Donc, on est capable d'aller se relier au CUSM grâce à ce terrain-là. Par le fait même, à la station de métro Vendôme, à la Gare de trains Vendôme. Comme je l'ai dit, bien, évidemment, ça peut inclure le
1105 Village des Tanneries, mais aussi toute l'allée des tanneries sur laquelle il y a déjà un projet d'amélioration qui est en cours, qui peut nous mener jusqu'au métro Saint-Henri.

 Mais aussi, on a vu que le centre Gadbois allait prendre probablement beaucoup d'ampleur, puis on se rend compte, avec le terrain au lot 4 qui est en face de l'école James Lyng,
1110 bien, on se rend compte qu'on est tout près, là. La seule chose qui sépare ce lot-là du 780, Saint-Rémi, c'est la voie ferrée. Donc, si on peut trouver une façon de traverser la voie ferrée, comme ce fût un jour le cas avec le viaduc Pullman qui a été fermé un jour, bien là, tout d'un coup, on ne vient pas juste de désenclaver les Tanneries, mais toute la partie nord de la voie ferrée.

1115 On voit ici, en vert, l'ampleur... tout ce qui est en vert, un peu tout le grand C qu'on est capable de créer avec l'entièreté de l'est de l'échangeur Turcot, sachant que le nord est déjà développé avec le CUSM puis qui va se verdir aussi en descendant la côte, bien, on a l'occasion ici vraiment de créer un écosystème, une synergie dans ce nouveau quartier qu'on essaie de créer.

1120 Donc, le réseau de pistes cyclables, aussi, je tiens à noter que l'Allée des Tanneries, ici, bloque... premièrement, il n'y a pas de passage pour les vélos, ici, il faut aller sur le bord de la voie ferrée. Je crois que c'est prévu dans la réfection de l'Allée des Tanneries d'ajouter ce passage-là, mais on bloque ici à Saint-Rémi, on bloque présentement. Donc, il n'y a pas de

1125 possibilité, c'est un dead-end. Donc piste cyclable finie, on retourne chez nous, quand, en fait, bien, ça serait possible de traverser jusqu'au 780, Saint-Rémi.

En fait, on a fait un tracé ici de la piste cyclable. Donc, on voit la ligne bleue qui passe ici, donc c'est l'Allée des Tanneries ici. Donc, on bloque ici présentement, puis si on débloquent, bien, on pourrait se rendre au 780, Saint-Rémi, traverser la voie ferrée avec un simple passage piéton, vélo, et tout ça puis, bien, déboucher directement sur le nouveau terrain de Gadbois qui nous amène jusqu'au canal et qui crée cette espèce de grande synergie de l'ouest du quartier.

1130
1135 Donc, j'ai une autre image ici qui démontre le fameux viaduc Pullman qui a été condamné à un moment donné, qui était cette espèce de possibilité de passage. Présentement, la seule autre façon dans ce coin-là de traverser, bien, c'est par Saint-Rémi, en dessous du viaduc Saint-Rémi. Donc, on aurait l'occasion maintenant de le faire autrement en restant toujours dans des espaces verts.

1140
1145 Parlant d'espaces verts, bien, on s'entend, il faut que ces endroits-là soient verdis, « enverdis », comment dire. Des arbres et tout, c'est important, il faut contrer la pollution. Le taux de pollution, c'est un des taux de pollution les plus élevés qu'on a ici au Sud-Ouest. On parle d'un niveau de NO2 de plus de 23 ppb. C'est beaucoup de pollution, en fait, et c'est important de compenser avec de la verdure. Contrer les îlots de chaleur aussi puis, finalement, juste amener une qualité de vie dans un endroit qui... bon, des dessous d'autoroute, souvent ça ressemble plus à des ghettos, mais là, on a l'occasion de faire complètement le contraire avec les visions qu'on a aujourd'hui, puis les façons de réfléchir en urbanisme pour intégrer ça mieux.

1150
1155 Les propositions. On parle de, bien, un marché alimentaire. Le Village des Tanneries et tout l'ouest est dans un désert alimentaire. Selon la définition, on est à plus de cinq cents mètres (500 m) d'une épicerie ou d'un endroit pour s'approvisionner en nourriture. Donc, de faire un marché à cet endroit-là, j'ai fait des calculs sur Google Maps, puis ça vient se juxtaposer à la perfection avec le cinq cents mètres (500 m) du IGA. Donc, on est vraiment en train de combler un besoin à ce moment-là.

1160

Ferme urbaine. On a beaucoup de familles défavorisées, on vit en ville, les gens ne sortent pas beaucoup de la ville, c'est peut-être une belle occasion d'amener un peu de nature puis des animaux avec... ça pourrait être parrainé par des organismes, par exemple, puis que les enfants puissent avoir accès à des poules, des trucs comme ça, puis d'avoir un peu de vie rurale en ville pour ces enfants-là.

1165

Sinon, on parle aussi, une idée, un marché aux puces. J'ai voyagé beaucoup, c'est quelque chose qu'on voit beaucoup en Europe. On demande, en tant que touriste, qu'est-ce qu'on devrait aller voir. Souvent, on se fait référer au flea market. C'est un truc intéressant, pas seulement pour vendre des cochonneries, mais pour des artisans qui peuvent vendre de l'art puis refléter la culture locale. Pour des touristes, c'est des trucs assez intéressants qui attirent. En tout cas, à toutes les fois que j'ai été dans ces fameux flea market-là, c'est bondé de monde puis ça grouille de vie.

1170

Donc, bien voilà. Je trouve que ce terrain-là, c'est une belle occasion de rassembler le tout puis de créer une nouvelle synergie dans l'ouest, qui a longtemps été délaissé sous les structures de béton.

1175

LE PRÉSIDENT :

1180

Bien, merci beaucoup. C'est un bel effort pour articuler toutes sortes d'idées en même temps. Je n'aurai pas beaucoup de questions quant à moi. Je ne sais pas si mes collègues en ont. Je trouve que c'est une façon intéressante de présenter ça. Vraiment, pour moi, c'est une perspective nouvelle. Puis les explications que vous vous êtes donné la peine de venir nous apporter, complètent bien votre document. Non pas que votre document n'est pas clair, mais vous avez ajouté des précisions intéressantes.

1185

M. DOMINIC ST-AMANT :

Oui. C'est une deuxième parenthèse, effectivement, oui.

LE PRÉSIDENT :

Good. Questions?

1190 **M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:**

Moi, j'ai deux petites questions. Connecter le 780, Saint-Rémi au CUSM, au métro Vendôme, est-ce que vous y avez réfléchi comment ça pourrait se faire?

1195 **M. DOMINIC ST-AMANT :**

1200 Bien, en fait, il y a le boulevard urbain, il va falloir traverser, on s'entend. Je veux dire, si moi je suis malade au Village des Tanneries, je dois avoir une façon de monter la côte. On voit beaucoup les images avec les paliers, les chemins piétonniers qui descendent du CUSM, j'ose imaginer que ces paliers-là ne vont pas simplement mourir parce qu'il y a une route qui passe. Des routes, il y en a partout, donc on est capable de les traverser, que ça soit juste... à la limite, à ce moment-là, c'est une traverse piétonnière ou cycliste pour le boulevard urbain, mais qui nous amène sur un grand espace vert, après, qui est le 780, Saint-Rémi. Qui est énorme, soit dit en passant, comme lot.

1205 **M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:**

Hum, hum.

1210 **M. DOMINIC ST-AMANT :**

1215 Puis ça me fait penser aussi, c'est que c'est très flou aussi sur les développements quand on regarde la map de Turcot projeté, il y a des zones dans la légende qui sont des espaces verts, prévues pour être des espaces verts puis cette espèce de triangle-là est juste oublié, on dirait, puis c'est un lot d'une extrême importance, en fait.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

1220 Oui. À part des propositions que vous avez faites, lorsque vous parlez de quartier oublié, de dette morale, c'est quand même assez fort.

M. DOMINIC ST-AMANT :

1225 Oui.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

1230 Au-delà de ce que vous proposez, est-ce qu'il y aurait autre chose qui pourrait venir atténuer ce sentiment-là pour les citoyens, qui pourrait être fait selon vous?

M. DOMINIC ST-AMANT :

1235 Bien, écoutez, le Village des Tanneries, c'est vraiment une petite communauté. Ça porte le nom de village et ça le porte très bien. C'est un village. Tu sais, les gens se connaissent, on se voit tous les jours. Il y a seulement trois cents (300) unités dans le Village des Tanneries. Là-dessus, je ne le sais plus combien sont les HLM, mais il y a une partie qui sont les HLM, donc c'est vraiment un microcosme.

1240 Donc, les gens défavorisés, aussi, n'ont pas d'attente, hein? Ils sont habitués, ils vivent là-dedans, la poussière, les gens endurent. Donc, je pense que juste de leur donner de l'espace vert, c'est assez, puis de rappeler l'importance historique de ce quartier-là pour donner un peu de fierté à ces résidents-là de dire : j'habite dans le Village des Tanneries; pas le ghetto, mais...

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

1245 Alors, ça, je comprends, mais vous exprimez quand même un endettement. Est-ce que cet endettement-là c'est quelque chose qui est partagé?

M. DOMINIC ST-AMANT :

1250 Bien oui, je veux dire, il y a de la grogne présentement, on vit dans la poussière. J'ai failli rajouter une photo à ma présentation de ma table sur ma terrasse, que j'ai lavée hier. C'est incroyable la croûte de poussière qui se fait en une journée. On vit là-dedans depuis plusieurs années déjà puis pour plusieurs autres années.

1255 Puis même avant les constructions, c'est un endroit pollué. La pollution, elle monte dans le ciel, mais elle redescend. Donc, c'est un quartier un peu sale. Je veux dire, quand j'ai aménagé là, j'ai acheté là au début parce que je le voyais comme un tremplin d'investissement parce que ce n'était pas cher. Finalement, le quartier se développe puis on apprécie le milieu de vie. Mais quand j'ai aménagé là, ça ressemblait un peu à un ghetto. Ma mère a été visiter avant
1260 que j'emménage puis elle a pleuré.

Maintenant, elle trouve ça très... elle aime le quartier, elle comprend la synergie, mais il y a de l'amour à y donner encore. Ça se passe, il y a beaucoup de gens qui mettent de l'amour dans le quartier. Il y a eu une ruelle verte qui a été faite, mais bon, qui est un contrecoup d'un
1265 immense complexe de condos qui a été construit au coin de Courcelle et Saint-Jacques, mais c'est toujours un peu en contrecoup.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

1270 Merci.

LE PRÉSIDENT :

1275 Une petite question encore?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire:

1280

Une petite question. Je voudrais revenir au 780, Saint-Rémi. Dans vos recommandations, vous parlez de développer de façon réfléchie. Vous pensez, vous avez fait état de l'idée d'un espace vert. Qu'est-ce que ça pourrait être d'autre qu'un espace vert?

1285

M. DOMINIC ST-AMANT :

Bien, comme je disais, je parlais de marché, de ferme urbaine, un endroit où on peut vraiment aller. Pas juste un espace vert pour aller lancer le frisbee puis, tu sais. Ça, il y en a des parcs et tout, mais de penser à un endroit où on peut vraiment vivre en synergie avec le quartier.

1290

Donc, j'ai vu aussi une proposition, en faisant des recherches, d'un arboretum. Donc, vraiment un endroit où il pourrait y avoir toute une variété d'arbres, sans faire un jardin botanique, mais on peut se permettre quand même d'aller là. Imaginez, de faire une espèce de référence botanique aux abords d'une autoroute, c'est quand même intéressant pour contrer... comme contrecoup.

1295

Donc, mais quand je parle de façon réfléchie, pour moi, c'est de ne pas simplement voir ce terrain-là comme un terrain, donc qui doit être redéveloppé parce que veux, veux pas, maintenant, et on voit là-dessus, c'est vert, mais présentement ce n'est plus vert, c'est un chantier, c'est de la terre. Donc, veux, veux pas, il faut qu'il se passe quelque chose. Mais pas simplement de le développer de façon locale, mais de le voir dans son contexte urbain qui relie le CUSM, les Tanneries, les pistes cyclables et, potentiellement, le centre Gadbois qui vient vraiment créer ce grand C-là qui vient délimiter l'ouest du Sud-Ouest.

1300

1305

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire: :

Donc, vous excluez l'habitation?

1310 **M. DOMINIC ST-AMANT :**

Sur ce terrain-là, pour moi, oui. Ce terrain-là devrait servir à redonner un milieu de vie aux gens déjà présents puis surtout ceux qui ont été expropriés se sont déjà fait promettre de superbes locaux ailleurs, donc pour moi, il y a d'autres endroits où on peut construire et densifier, mais pas celui-là.

1315

LE PRÉSIDENT :

Bien, je vous remercie beaucoup.

1320

M. DOMINIC ST-AMANT :

Merci.

1325 **LE PRÉSIDENT :**

On va appeler les gens du CIUSSS Centre-Sud de l'île de Montréal, Marie-Michel Mondor, et je vois aussi arriver Élyse Cossette. On fait ça presque en famille. Pour les gens qui ne nous connaissent pas, je dois vous dire qu'on les connaît parce qu'elles ont participé beaucoup aux tables rondes qu'on a organisées sur différentes thématiques.

1330

Mme ÉLYSE COSSETTE :

Est-ce que vous commencez à nous trouver plates?

1335

LE PRÉSIDENT :

Non, non. Je ne veux pas que la foule pense que c'est patenté.